

La commune crée un poste de directeur général des services



Isabelle Goudet, directrice générale des services d'Ornex. Photo Le DL/G.D

Réuni cette semaine sous la présidence de son maire, Jean-François Obez, le conseil municipal s'est réuni et a décidé à l'unanimité, la création du poste de directeur général des services (DGS). Un emploi qui n'existait pas auparavant. Depuis toujours, les secrétaires de mairie (ou DGS) ont été recrutées dans le cadre d'emploi d'attachés territoriaux, ne bénéficiant pas du détachement complet.

D'où la proposition d'adapter le poste à la taille de la commune. Afin de permettre d'accompagner cette création d'emploi, et pour rémunérer la responsabilité, il a été proposé d'attribuer la prime de responsabilité de 15 % du traitement brut indiciaire au DGS en poste. Ces dispositions entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020. En clair, il s'agit de protéger l'actuelle titulaire, Isabelle Goudet, d'un éventuel chan-

gement de majorité.

Compte tenu de l'évolution des services et pour faire face au départ annoncé au 1^{er} août de l'agent en poste de directrice générale adjointe, en charge des finances et des achats, il convient de créer un poste à temps complet dans chacun des grades du cadre d'emploi des rédacteurs.

Plusieurs créations de poste

Toujours afin de bénéficier d'un large choix de candidats, en plus du poste d'attaché territorial déjà ouvert, il est proposé d'ouvrir le poste en catégorie B ; un poste de rédacteur à temps complet (dès le 1^{er} août 2019) ; un de rédacteur principal (2^e classe) à temps complet dès le 1^{er} août prochain et un de rédacteur principal (1^{er} classe) à temps complet à la même date.

Le conseil a voté la création d'un poste d'adjoint d'anim-

tion à temps complet (dès le 20 juin 2019) et supprimer le poste d'adjoint d'animation principal (2^e classe) dès la même date. Le contrat de trois ans d'un animateur, recruté en emploi aidé, arrive à échéance et la commission du personnel a validé la pérennisation. Par ailleurs, un animateur a été licencié pour insuffisance professionnelle, il a donc été décidé de supprimer un poste d'adjoint à 35 heures.

Coup de gueule !

À l'été, les services techniques voient croître leur charge de travail. Pour y faire face a été validé la création d'un poste d'adjoint technique saisonnier (17 juin au 30 septembre), chargé des travaux paysagers, d'espaces verts etc. Pour pallier à d'éventuels départs anticipés au service enfance, ont été créés deux emplois saisonniers d'adjoint d'animation à

temps complet (8 juillet au 9 août).

Une convention de partenariat sera signée avec l'entreprise d'insertion des jeunes de l'Ain pour 6006 € TTC. Depuis 2017, Ornex confie à cette entreprise des travaux d'entretien et de mise en valeur de différents sites.

J.-A. Duret, approuvé par plusieurs élus, a trouvé « scandaleux, inadmissible » que les entreprises travaillant sur le territoire communal accumulent les malfaçons, n'assument pas le suivi des travaux. « Regardez la descente de la RD 1005 qui part à vau-l'eau. On a l'impression qu'elle a 20 ans », a lancé l'élu. « La commune a investi 3,3 millions d'euros » a ajouté Willy Delavenne, maire adjoint aux travaux, qui dit intervenir auprès des entreprises coupables de laisser-aller, sans beaucoup de résultats.

G. Do.